
Projet CINEY

Réunion d'Information Préalable

25 Mars 2019



Agenda



Accueil – Pascal François, Modérateur (AFP Pro Mgt)

1. Présentation du projet – Nicolas De Deken (ENGIE Electrabel)
2. Etude d'incidences – Ludovic Grégoire (Bureau d'études indépendant SGS Belgium)
3. Questions / Réponses
Nicolas De Deken, ENGIE Electrabel
Ludovic Grégoire, Bureau d'études indépendant SGS Belgium
Delphine Coulon, Bureau d'études indépendant SGS Belgium

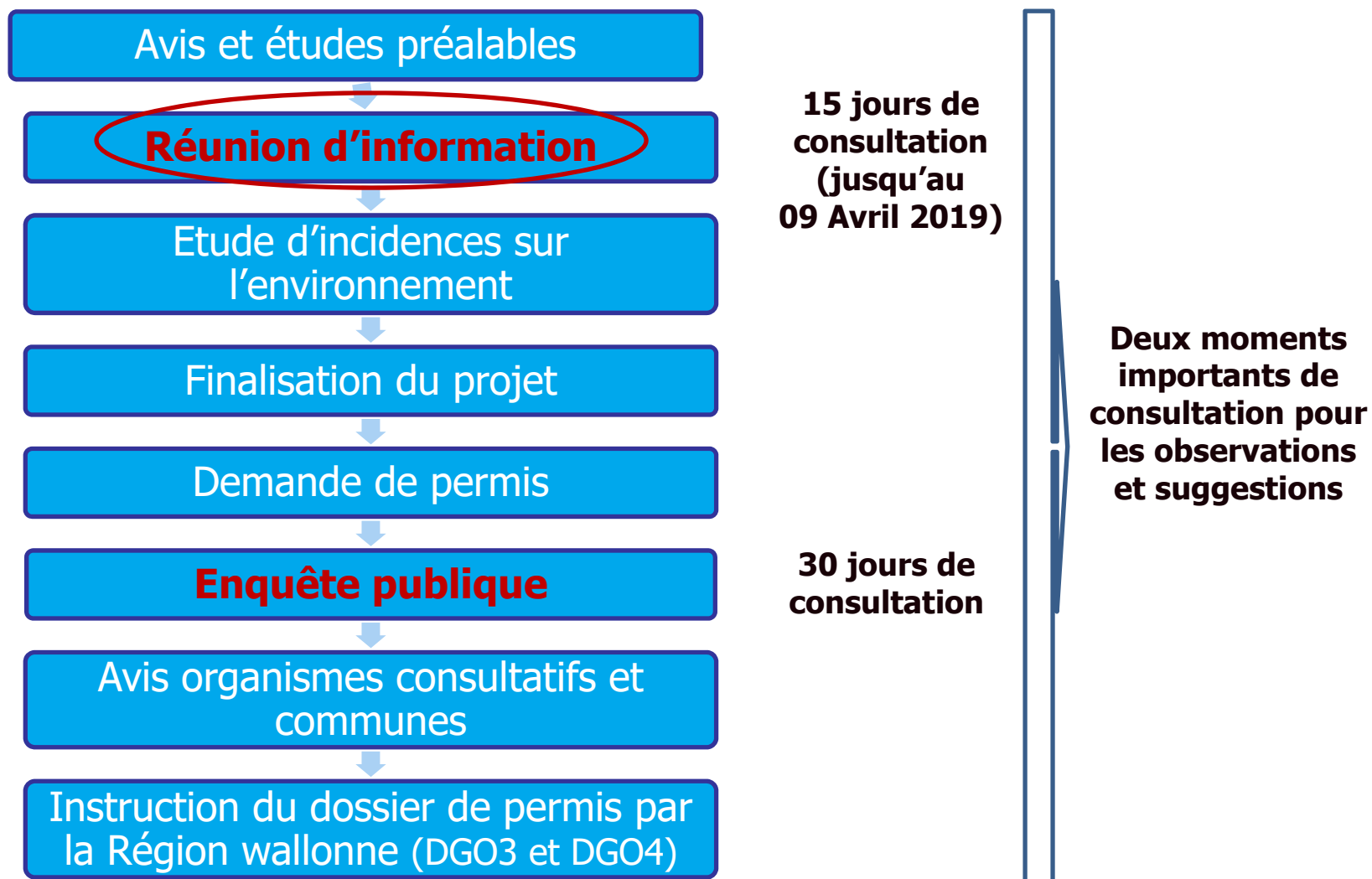
Objectif



Cette réunion a pour objet :

1. de permettre au **demandeur de présenter son projet** ;
2. de permettre au **public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions** concernant le projet ;
3. de mettre en évidence des **points particuliers** qui pourraient être abordés dans l'**étude d'incidences** ;
4. de présenter des **alternatives techniques** pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

La procédure légale d'un projet éolien



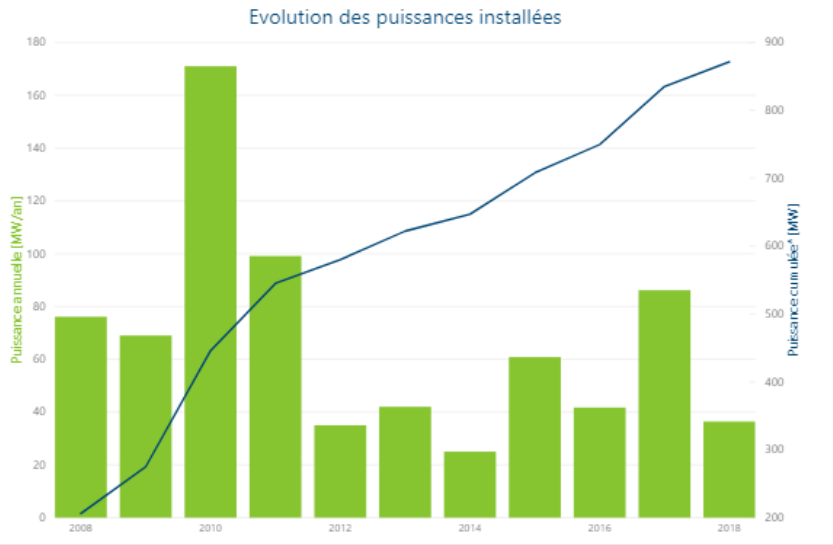
01

Contexte éolien en Wallonie



Introduction : Contexte éolien en Wallonie

Des objectifs contraignants



Aujourd'hui, **double retard** en Wallonie tant par rapport à ses propres objectifs qu'au développement en Flandre

Objectif du Gouvernement Wallon : 3800 GWh/an en 2020 d'éolien onshore en Wallonie.

Aujourd'hui, éoliennes construites, en construction, autorisées = 2500 GWh/an

→ Reste 1300 GWh/an → environ 200 éoliennes à construire.

Il reste 2 ans pour atteindre les objectifs climatiques wallons 2020



Contexte éolien en Wallonie

Une implantation en phase avec les préceptes du CoDT

❑ Volonté claire de favoriser les zones :

- ✓ • le long des infrastructures autoroutières
- le long des infrastructures ferroviaires
- ✓ • Dans ou à proximité des zones d'activités économiques



❑ Evolution de la législation avec l'entrée en vigueur du **nouveau CODT** depuis **juin 2017** qui permet l'implantation d'éoliennes **sans modification du plan de secteur** (CoDT : Art. D.II.28)



Comment ?

Une approche sérieuse et ancrée dans le territoire



- ✓ ENGIE Electrabel entend rester un **partenaire de référence** dans la réalisation de **projets respectueux de leur environnement**
- ✓ Une **expertise reconnue dans la production d'électricité** :
 - 1^{er} producteur vert du pays
 - 43 parcs éoliens opérationnels et 6 en cours de construction
- ✓ Développement de **partenariats** :
 - Avec les **intercommunales** de la région (W4W) ;
 - Avec les **coopératives locales**;
 - Avec les **riverains** via la **coopérative Electrabel CoGreen** avec déjà plus de 2000 coopérants (possibilité d'achat de parts pour les riverains);
 - Avec les **Communes** via une participation communale au projet : exemple de Modave.



Un partenaire de confiance

Un partenariat public / privé crédible



Créée en 2014, la société **Wind4Wallonia** associe ENGIE Electrabel avec plusieurs intercommunales wallonnes pour financer et exploiter des parcs éoliens en Wallonie

- Un **partenariat 50/50** entre ENGIE Electrabel et des intercommunales wallonnes
- Modèle d'avenir assurant un **retour positif de l'énergie renouvelable pour la Région et la collectivité**
- Déjà trois parcs en activité à Dour, Sterpenich et Modave
- Bientôt **3 parcs supplémentaires en construction** à Leuze (extension), Soignies et Ecaussinnes

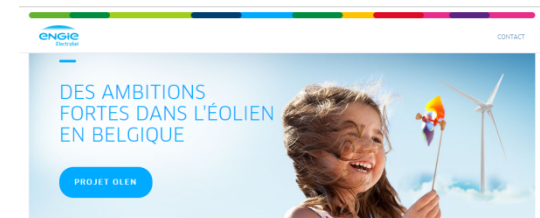


Transparence avec les riverains



Objectif d'assurer une bonne intégration du projet auprès des riverains avec une communication transparente et pro-active

- Participation active aux réunions d'informations
- Un blog éolien mis à jour de manière régulière
- Un dialogue et des rencontres régulières avec la presse locale
- Possibilité de devenir coopérant de CoGreen



Bienvenue sur notre blog éolien!

La construction d'un parc éolien est annoncée à proximité de chez vous ? Vous souhaitez en savoir plus ? Ou poser une question au responsable du projet ? Vous êtes au bon endroit !

News - Acteur public - Inauguration du plus grand parc éolien de Belgique

Inauguration du plus grand parc éolien de Belgique
Article publié le 13 juin 2016 dans Acteur public, News
Ce vendredi 10 juin, Wind4Wallonia et Ventis ont inauguré quatre nouvelles éoliennes qui s'étalent sur 3 communes : Dour, Quiévrain et Hensies.

PLUS GRAND PARC DE BELGIQUE

Avec ses nouvelles éoliennes, le parc de Dour/Quiévrain/Hensies compte à présent 18 éoliennes ce qui en fait le plus grand parc de Belgique avec une capacité totale de production de près de 40 MW.

La production estimée à 50.000.000 kWh/an équivaut à la consommation de 26.000 ménages ! Annuellement, ce sont environ 41 000 tonnes de CO2 qui seront évitées.

Équipées d'un système innovant anti-bruit, ces nouvelles éoliennes contribueront aux objectifs wallons de lutte contre le réchauffement climatique en approvisionnant la Région en électricité verte.

UNE DÉMARCHE NOVATRICE ET MODERNE

Le parc, présent dans le paysage hennuyer depuis 2007, est un bel exemple de partenariat public-privé incluant les citoyens puisqu'il rassemble deux développeurs privés, les communes, une coopérative citoyenne et plusieurs intercommunales wallonnes dont l'Intercommunale Pure de Financement du Hainaut - IPFH - gérée par IGRETEC.

02

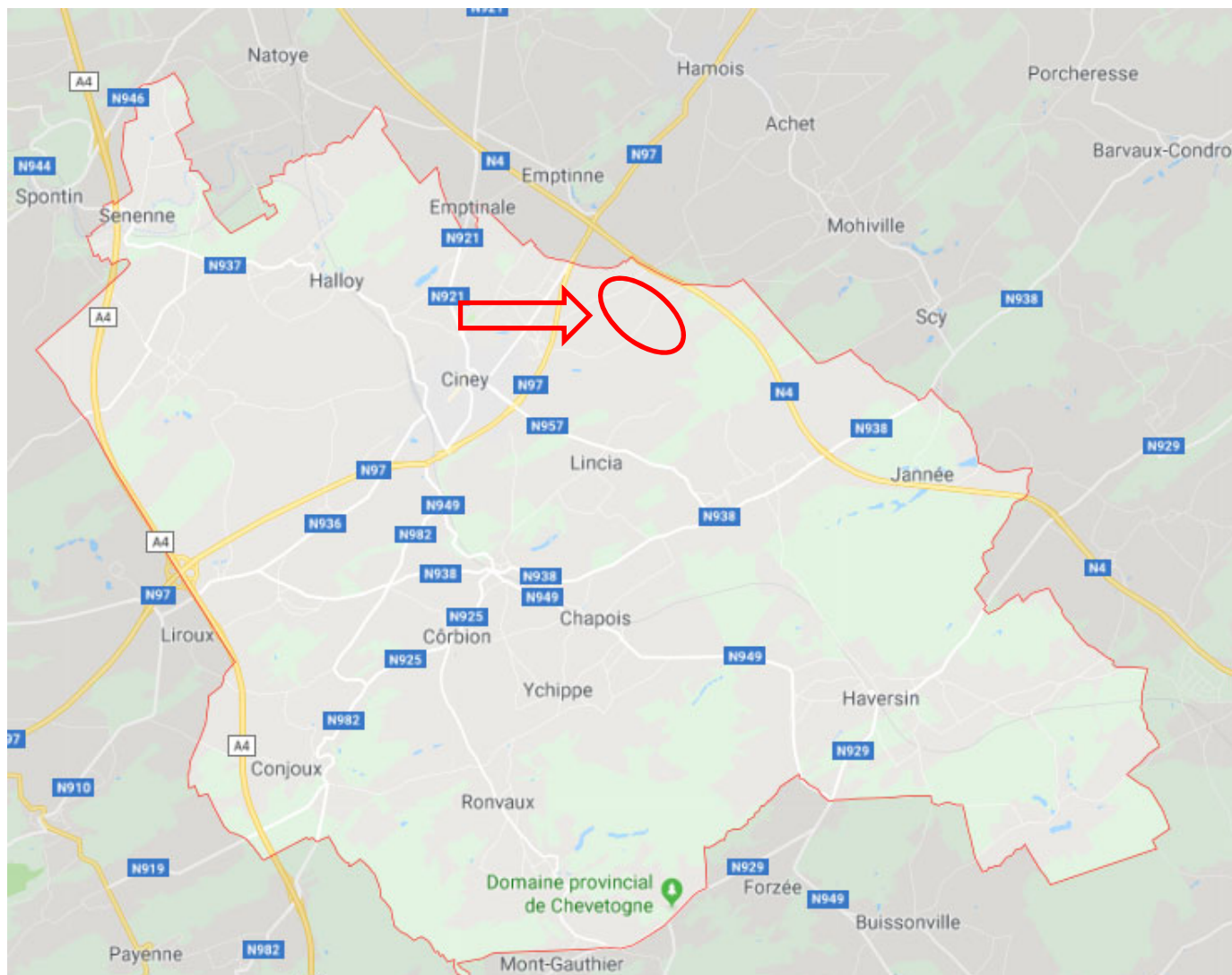
Le projet éolien de Ciney



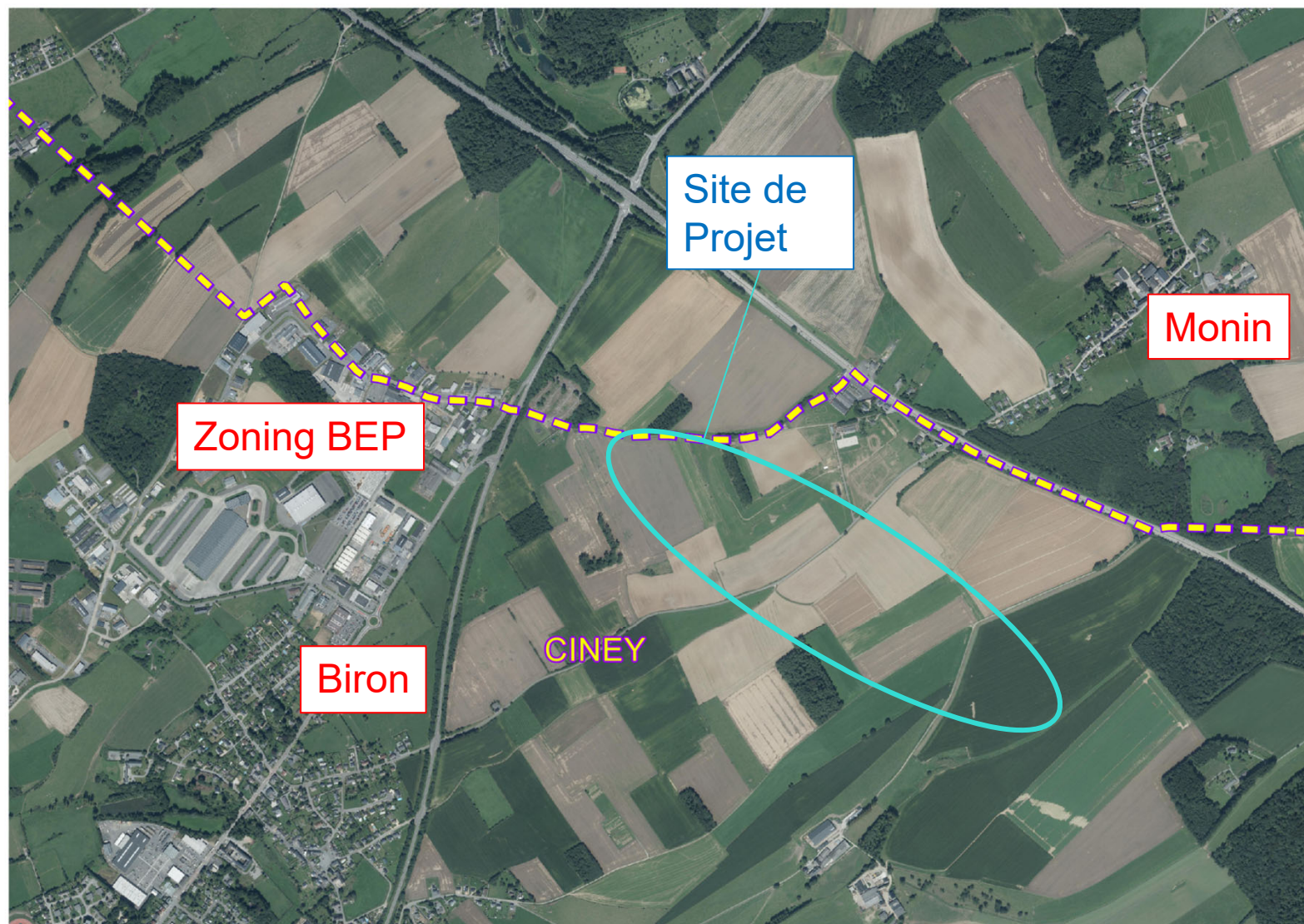
Pourquoi – Comment – Où ?



Screening du site : à l'échelle de la commune de Ciney



Screening du site : à l'échelle locale



Screening du site : restrictions

Restrictions habitat



Screening du site : restrictions

Restrictions nature



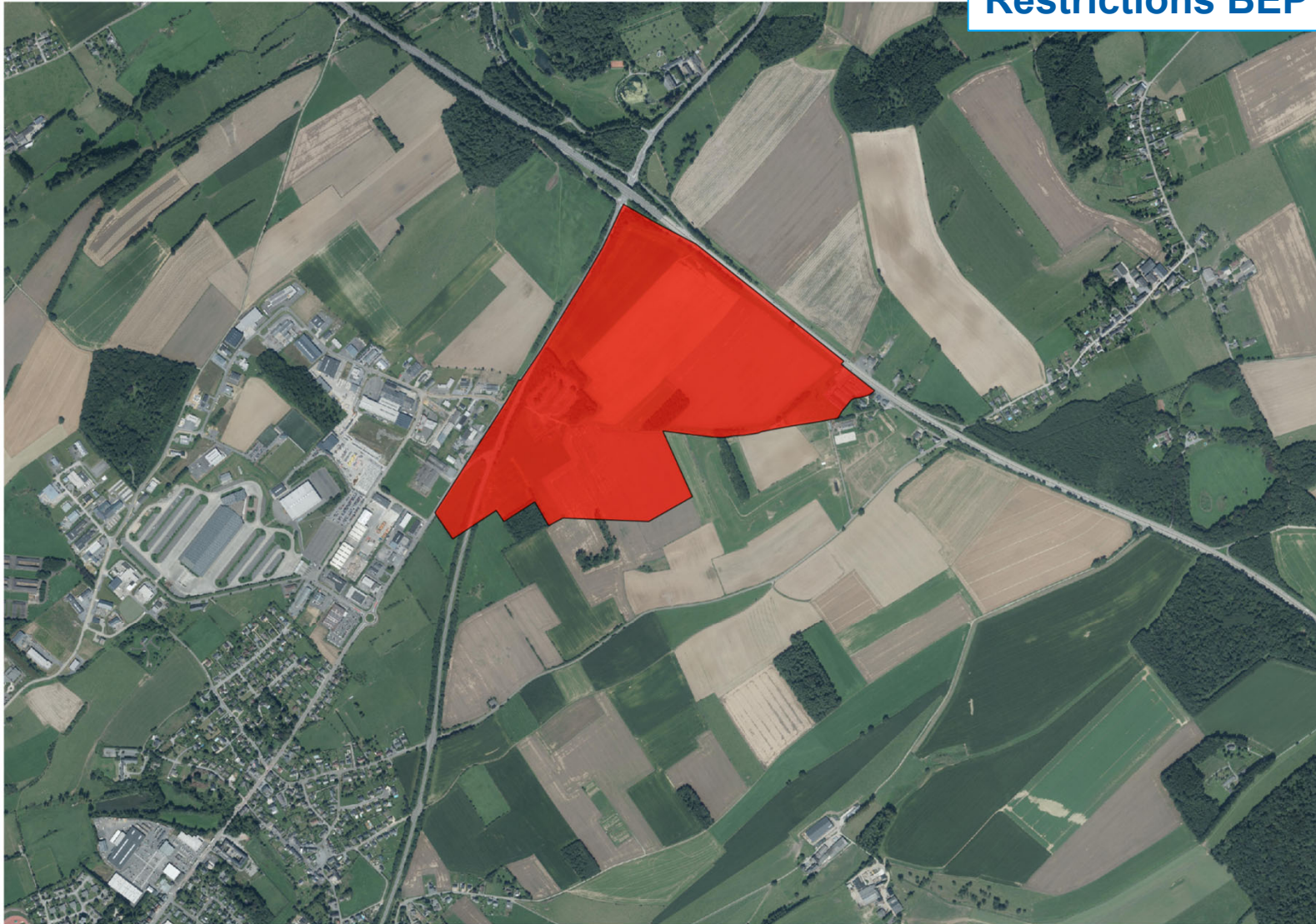
Screening du site : restrictions

Restrictions Infrastructures



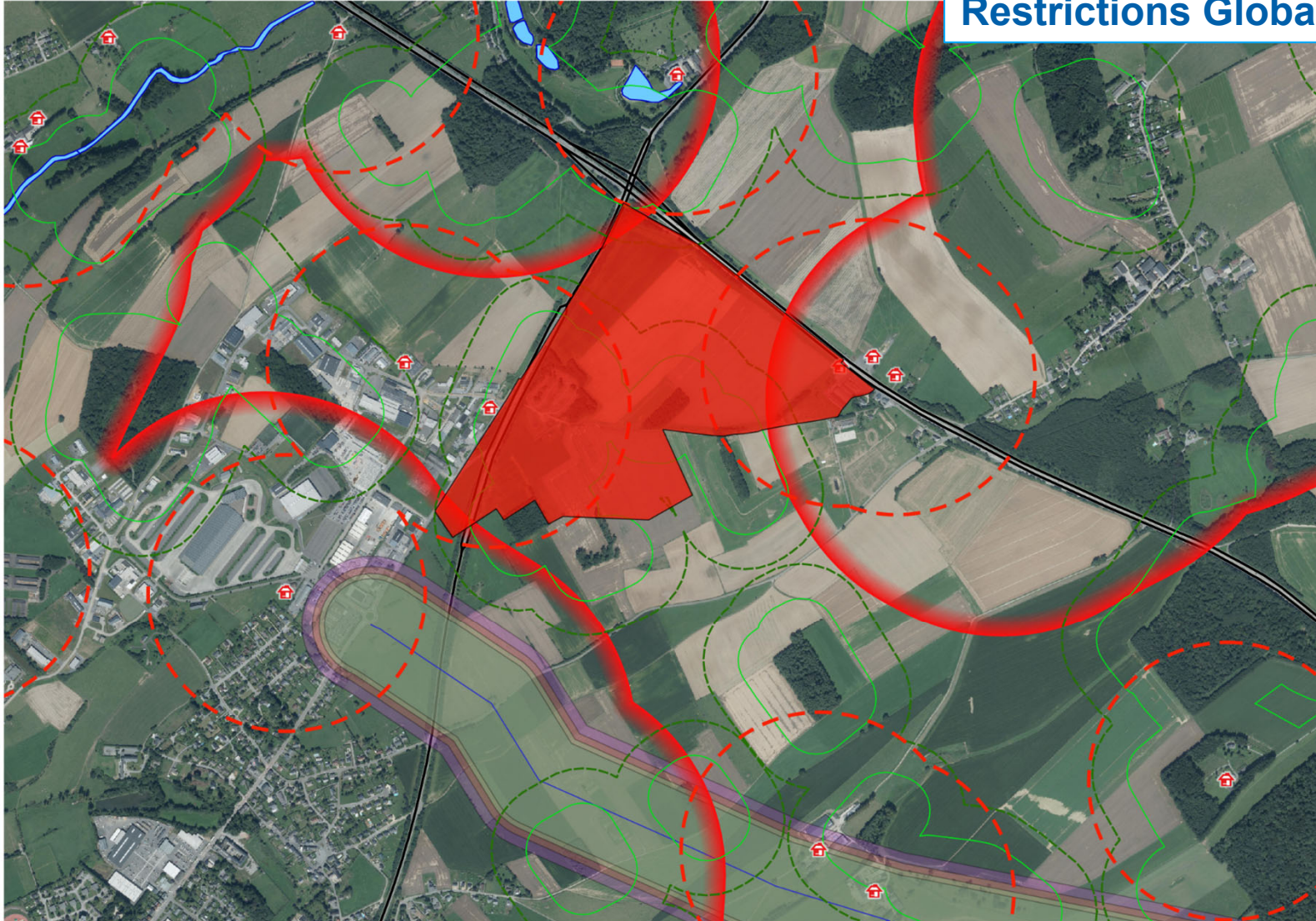
Screening du site : restrictions

Restrictions BEP

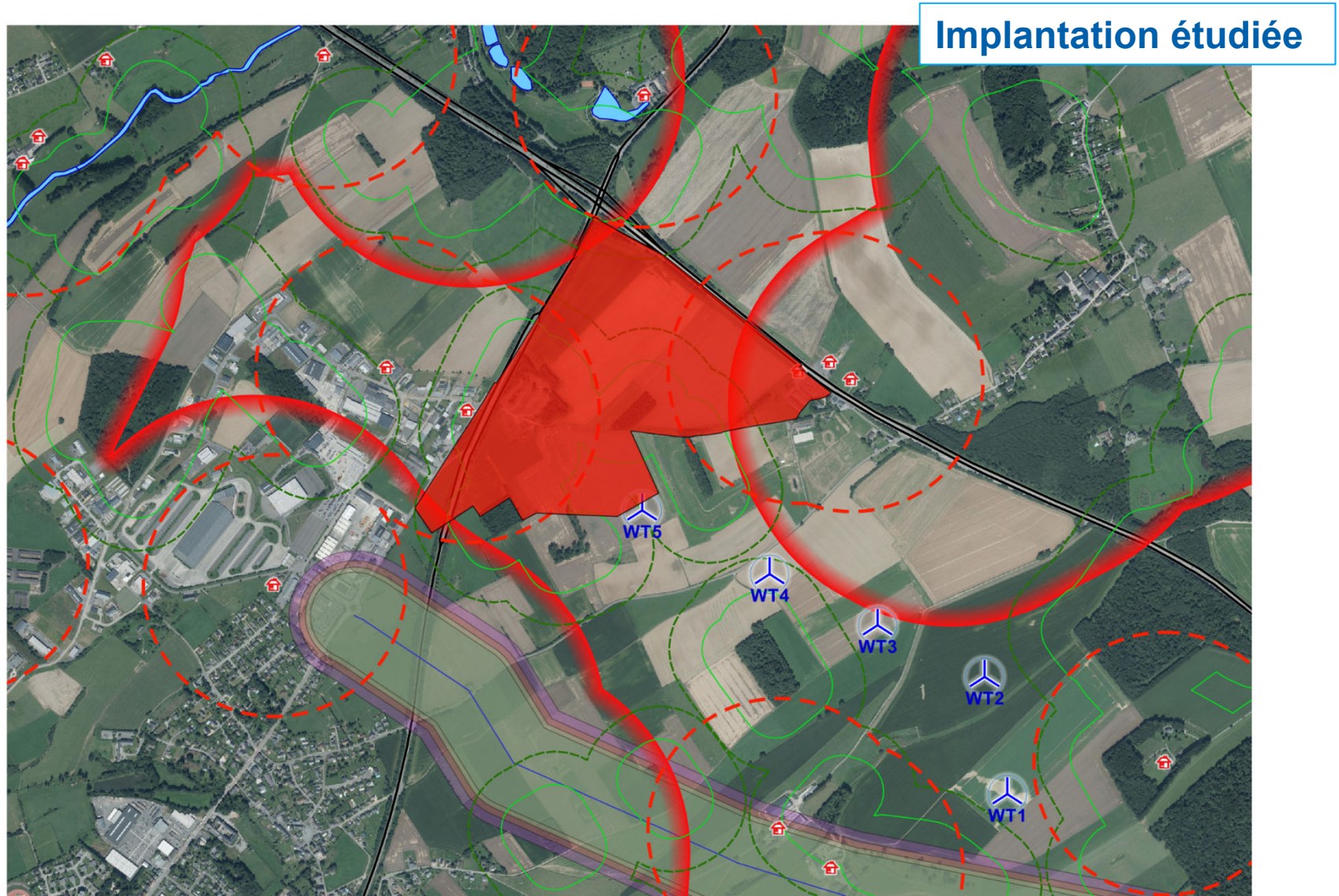


Screening du site : restrictions

Restrictions Globales



Screening du site : → Implantation

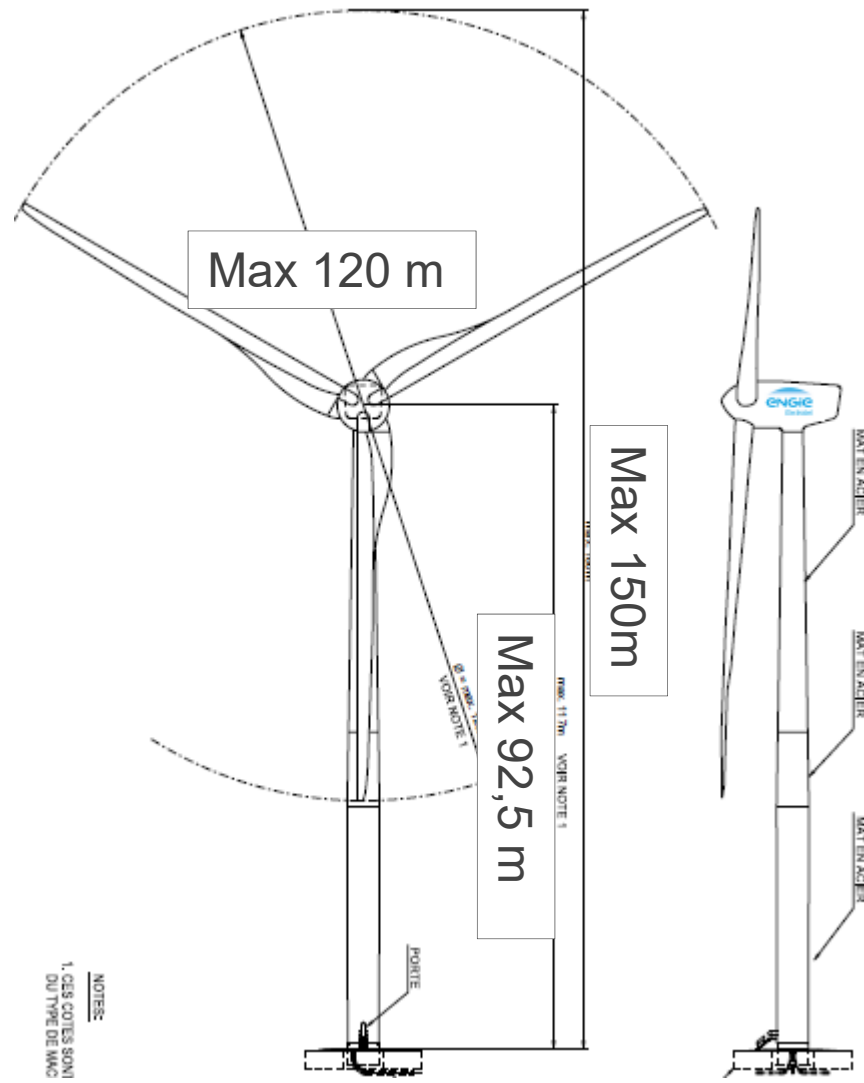


Le Projet en quelques chiffres

- ✓ **5 éoliennes** à proximité de grands axes routiers: les nationales N4 et N97 + proximité directe de la future extension du zoning BEP.
- ✓ Hauteur des éoliennes : **maximum 150m** pale levée
- ✓ **Puissance maximale de 4 MW / éolienne**
- ✓ Distance aux habitations
 - ✓ **Minimum de 4x la hauteur de l'éolienne** aux **zones d'habitat** (600m) (zone d'habitat la plus proche = **635m**)
 - ✓ **Minimum 400m** des **habitations isolées** (maison isolée la plus proche = **500m**)
- ✓ Raccordement électrique probable au poste de Ciney
- ✓ Production annuelle estimée : **43.000 MWh**
 - ✓ l'équivalent de la consommation annuelle moyenne de **12 000 ménages**
 - ✓ **21.000 tonnes de rejet de CO2 évités** annuellement

Type d'éolienne – dimensions maximales

Capacité de production maximale 4 MW



03

Conclusion



CONCLUSION

- Construction d'un parc de 5 éoliennes **respectant les prescriptions** du cadre de référence wallon.
- Eoliennes à **proximité** directe de la **future extension du zoning BEP**, proximité de la **nationale N97** et alignement avec la **nationale N4**.
- Participation de la commune aux **objectifs climatiques mondiaux**
- Production de 43.000 MWh/an → consommation de 12000 ménages → 21000 tonnes de CO2 évitées annuellement.
- **Approche participative** (partenariat public/privé via W4W et participation citoyenne via Electrabel CoGreen)
- Possibilité pour la commune de lever une **taxe communale** annuelle pour chaque éolienne installée sur son territoire ou de bénéficier de fonds pour des **projets environnementaux au niveau local**

**Etude d'incidences relative à une
demande de permis unique
Projet de parc éolien :
Projet Ciney – Engie-Electrabel**

Ciney, le 25 Mars 2019

WHEN YOU NEED TO BE SURE





PLAN DE LA PRÉSENTATION

- SGS : qui sommes-nous?
- Permis Unique : Procédure
- Etude d'incidences sur l'environnement : méthode
- En pratique



SGS : QUI SOMMES-NOUS?

SGS BELGIUM S.A. – EHS

- Société spécialisée en inspection, vérification et certification
- Organisme indépendant
- Bureau d'étude agréé (dans les 3 Régions)
- Groupe international (avec + de 65 000 salariés & + de 1250 bureaux et laboratoires), domaines d'activités variés
- Une équipe d'experts multi-disciplinaires (scientifiques, techniques, juridiques, ...)



- Permis d'environnement : pour les installations ou établissements ayant un effet potentiel sur l'environnement ou la santé humaine
- Parc éolien : installation de classe 1
- Permis unique
 - = permis d'environnement + permis d'urbanisme
 - = une seule demande, un seul document
- Autorité compétente conjointe :
 - DGO 3 : fonctionnaire technique (FT)
 - DGO 4 : fonctionnaire délégué (FD)
- Durée du permis : 30 ans

- Les caractéristiques du projet sont telles qu'une EIE est imposée par la législation
- La procédure est régie par
 - Le « Code de l'Environnement »
 - Le « Code du développement territorial » (CoDT)
- EIE jointe en annexe à la demande de permis
- Réalisée par un bureau agréé par la Région wallonne
 - Indépendance
 - Compétences
 - Expérience

OBJECTIFS

- Evaluer les impacts du projet sur l'environnement, la santé et le cadre de vie des riverains (pendant la construction, l'exploitation et le démantèlement des installations)

- Proposer des mesures de réduction et/ou de compensation des impacts négatifs

- L'étude d'incidences est un outil :
 - d'orientation pour le promoteur du projet
 - d'aide à la décision pour les autorités
 - d'information pour les citoyens



ÉTUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

CONTENU

- Etat initial de l'environnement

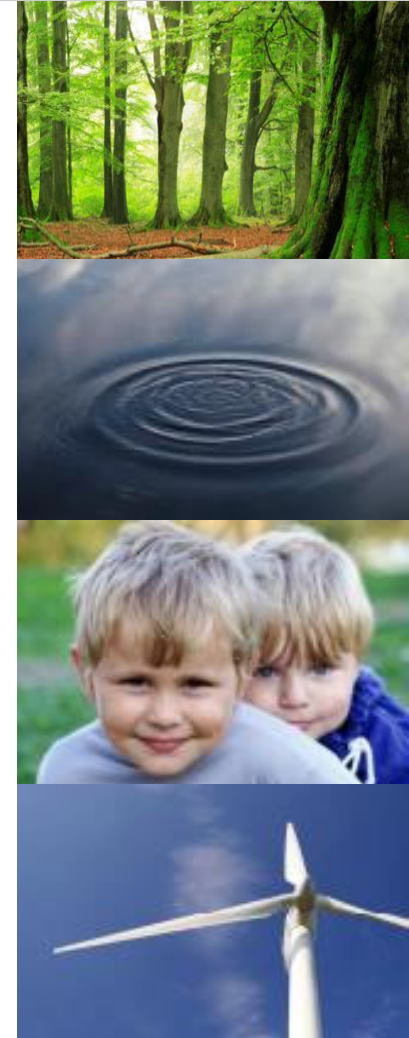
- Evaluation des impacts environnementaux du projet
 - Phase de chantier
 - Phase d'exploitation
 - Phase de démantèlement

- Etude des éventuelles alternatives

- Conclusions et recommandations

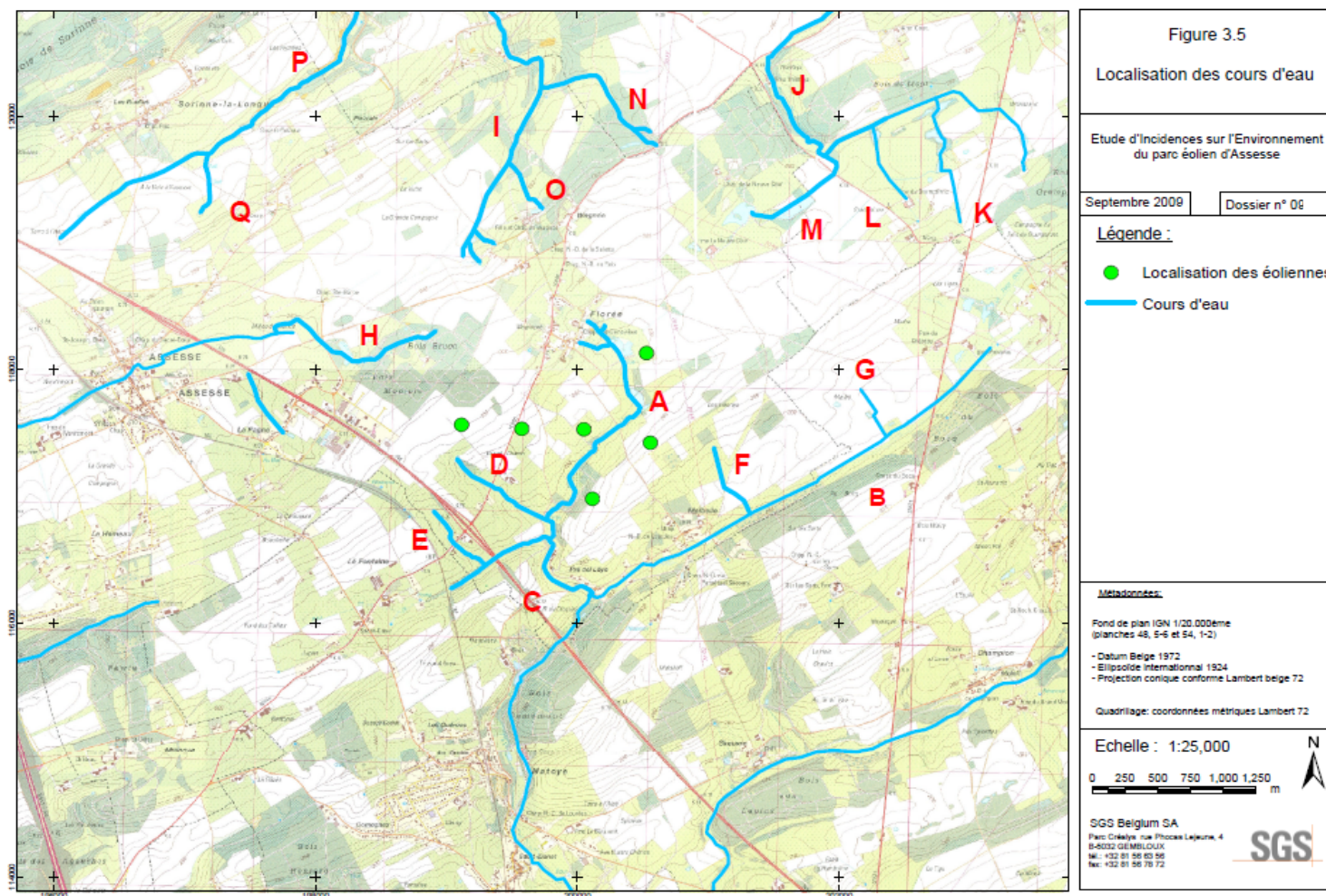
- Résumé non technique

- Milieu physique (sol et eau)
- Milieu naturel/biologique (biodiversité)
- Paysage, patrimoine et urbanisme/aménagement du territoire
- Environnement sonore
- Air et énergie
- Mobilité et infrastructures
- Population (nuisances, santé et sécurité)



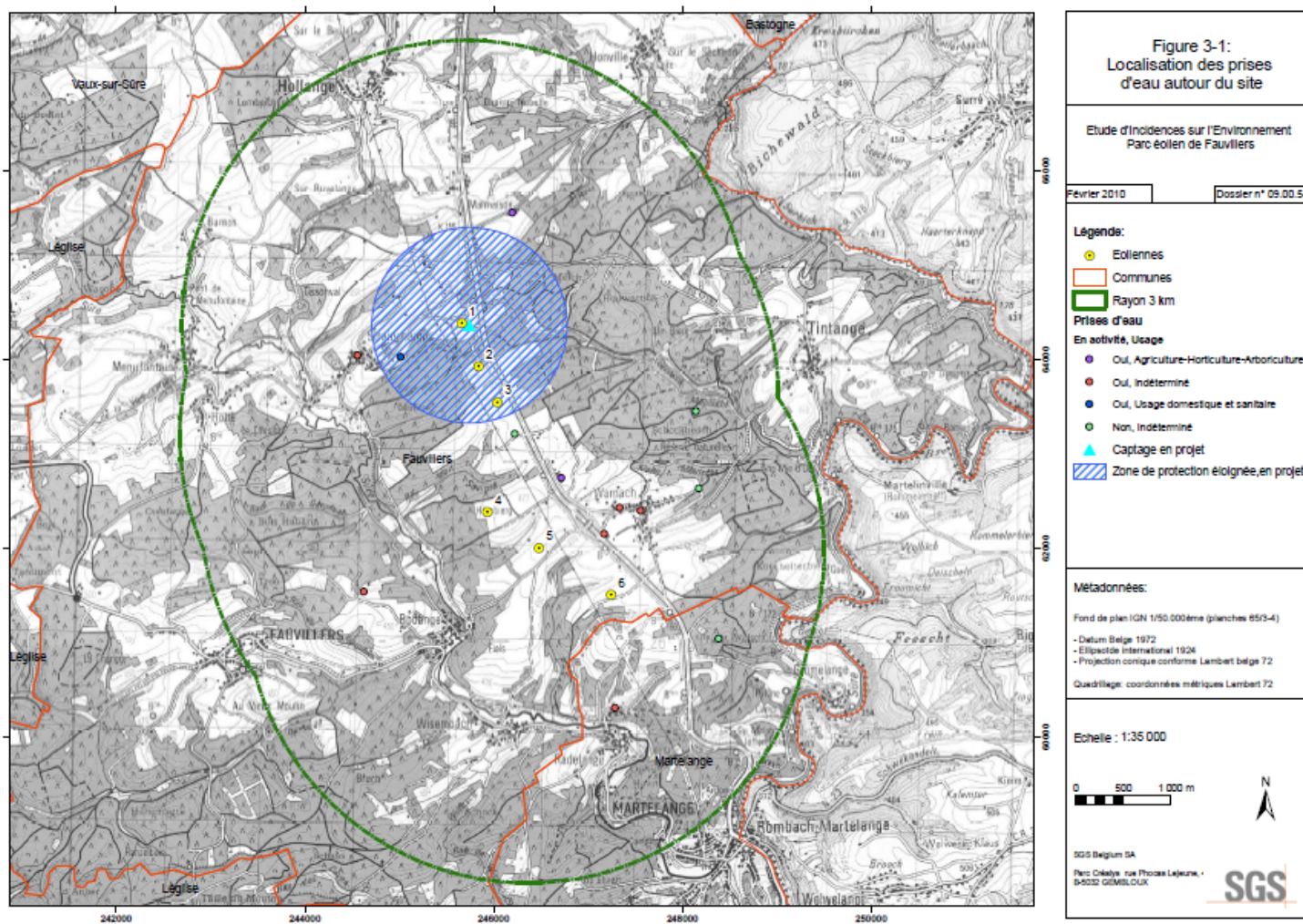
EXEMPLES (ISSUS D'EIE D'AUTRES PROJETS ÉOLIENS)

MILIEU PHYSIQUE (SOL ET EAU)



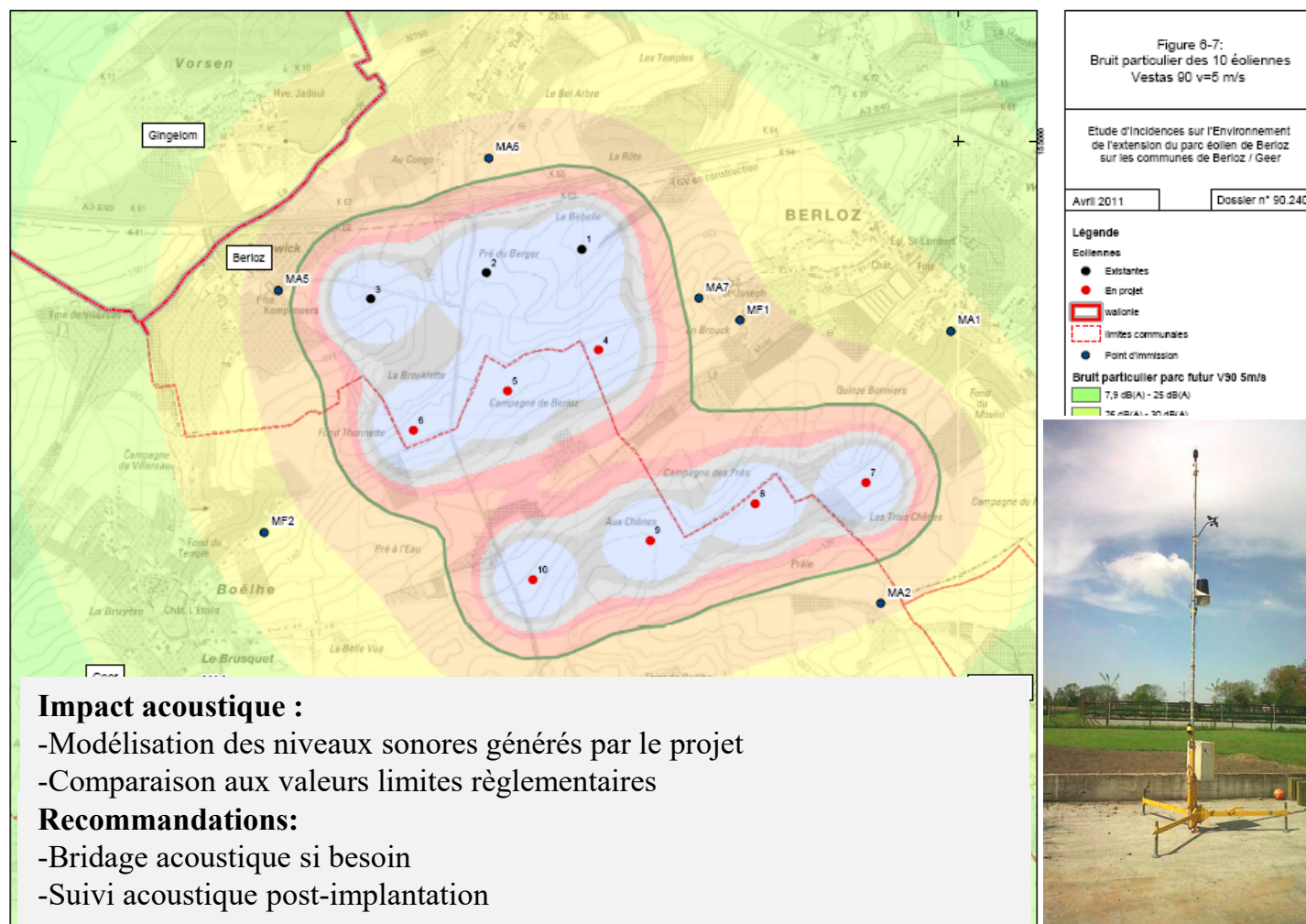
EXEMPLES (ISSUS D'EIE D'AUTRES PROJETS ÉOLIENS)

MILIEU PHYSIQUE (SOL ET EAU)



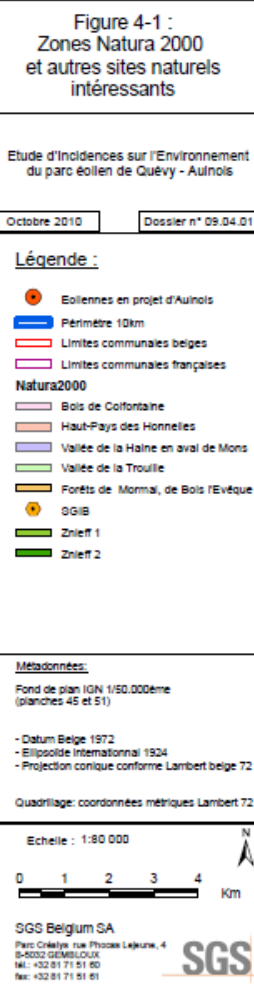
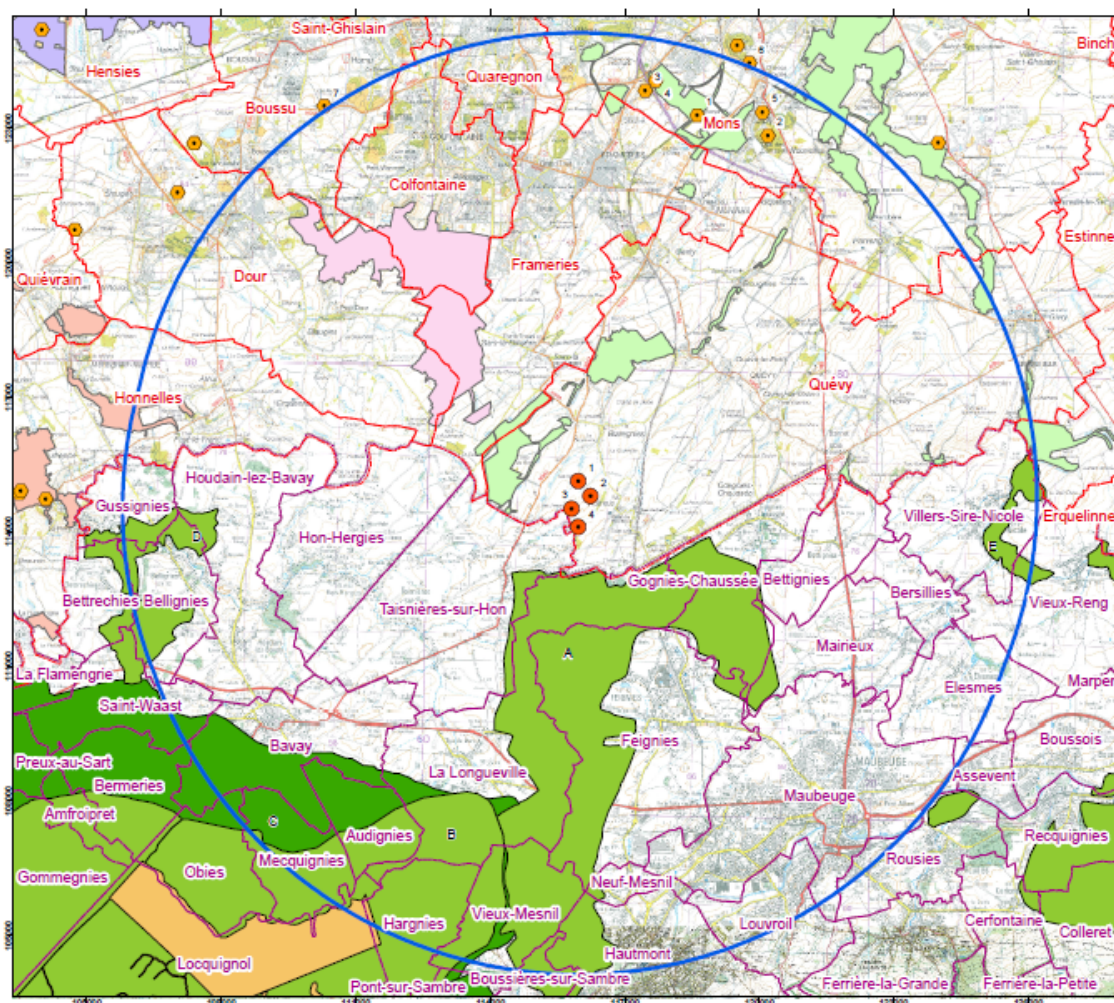
EXEMPLES (ISSUS D'EIE D'AUTRES PROJETS ÉOLIENS)

ENVIRONNEMENT SONORE



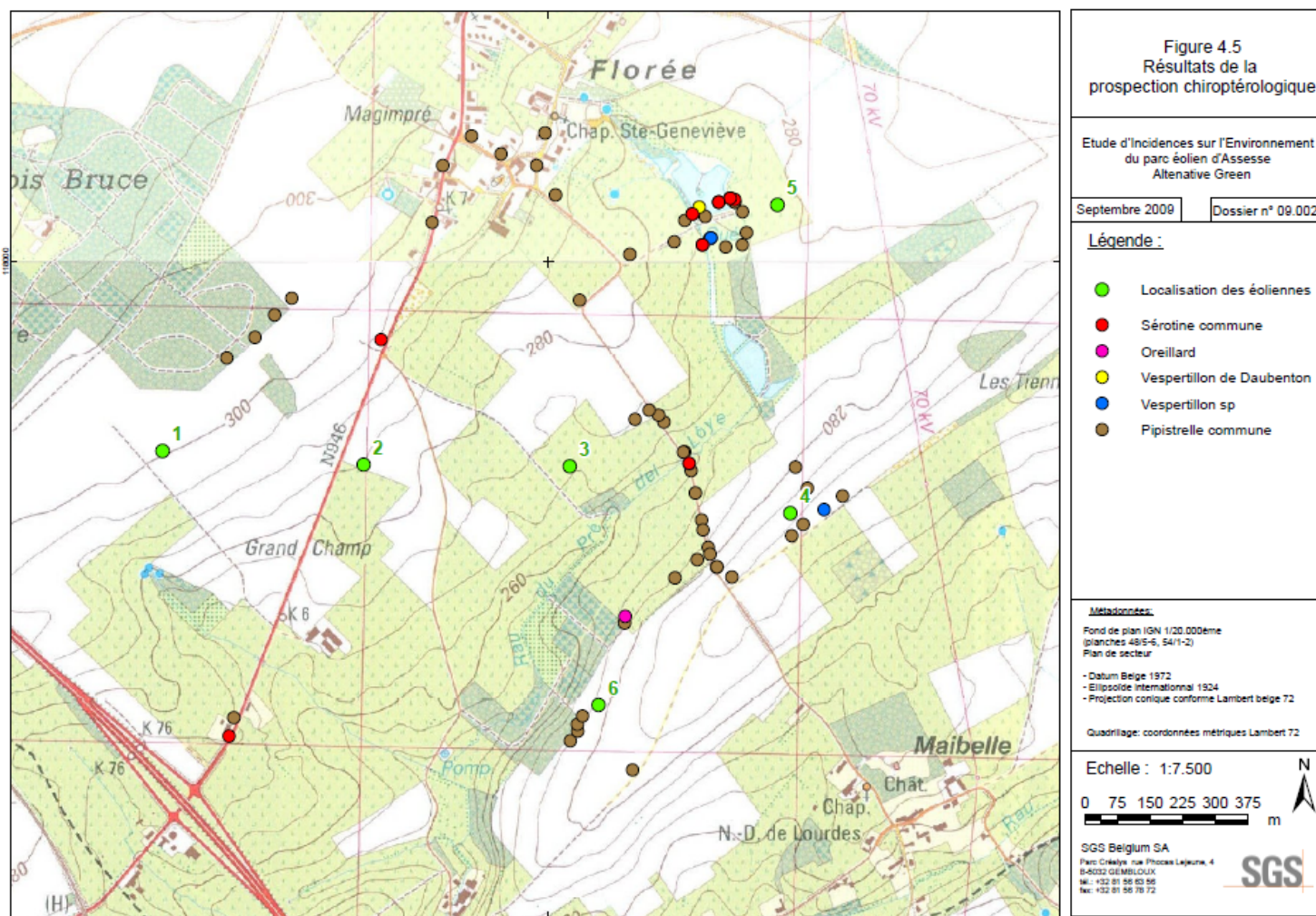
EXEMPLES (ISSUS D'EIE D'AUTRES PROJETS ÉOLIENS)

MILIEU NATUREL (FAUNE ET FLORE)



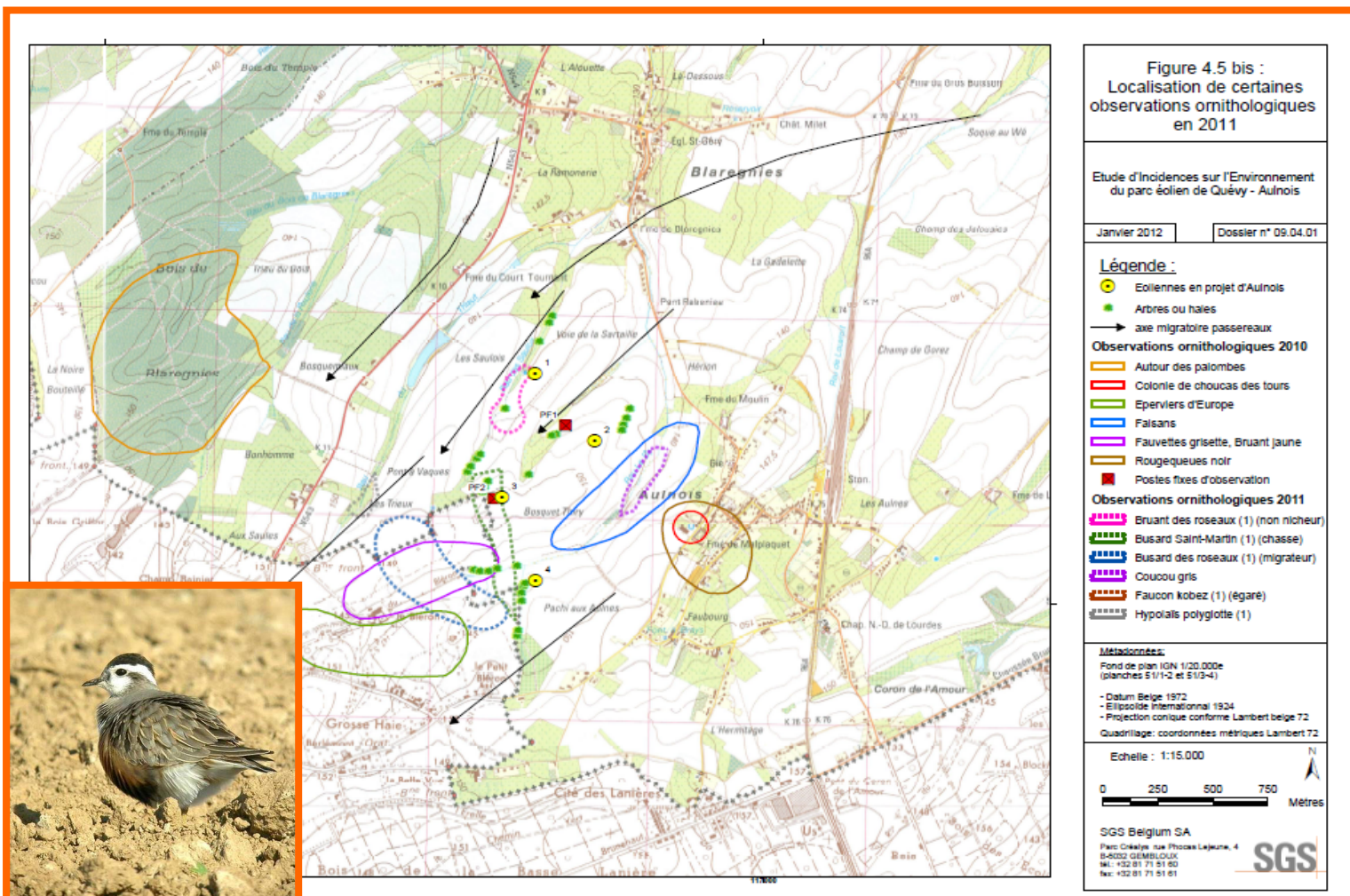
EXEMPLES (ISSUS D'EIE D'AUTRES PROJETS ÉOLIENS)

MILIEU NATUREL (FAUNE ET FLORE)



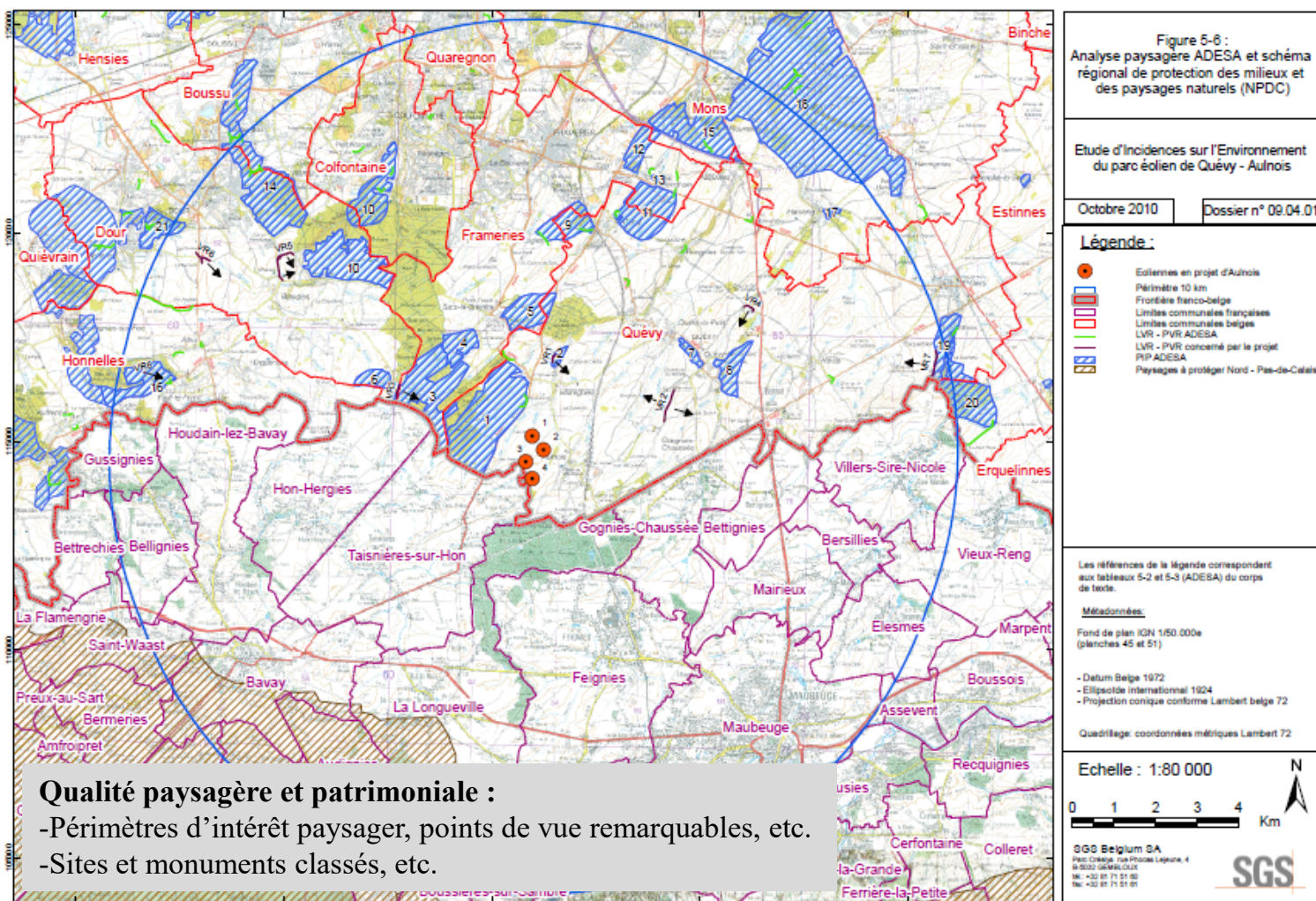
EXEMPLES (ISSUS D'EIE D'AUTRES PROJETS ÉOLIENS)

MILIEU NATUREL (FAUNE ET FLORE)



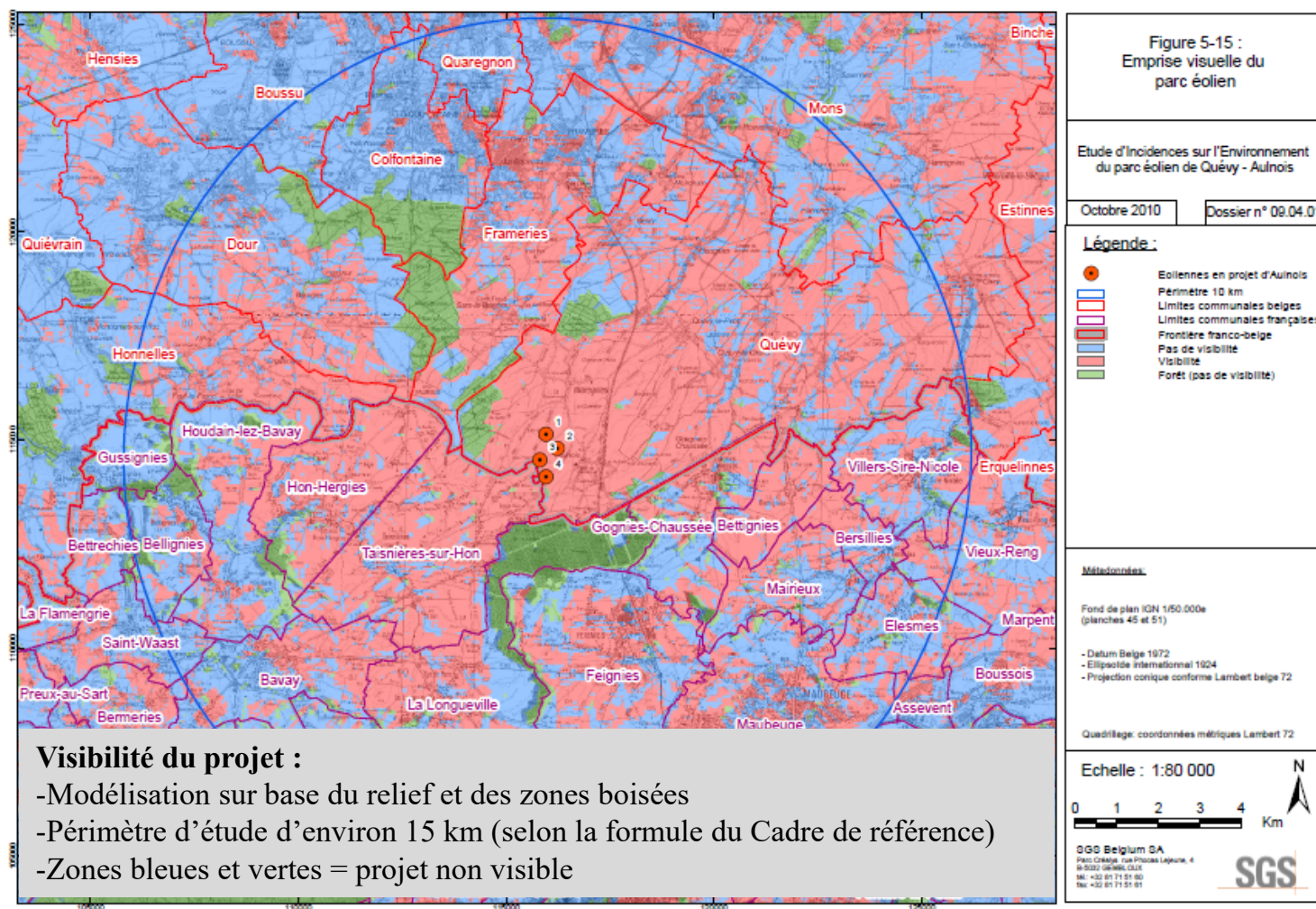
EXEMPLES (ISSUS D'EIE D'AUTRES PROJETS ÉOLIENS)

PAYSAGE ET URBANISME



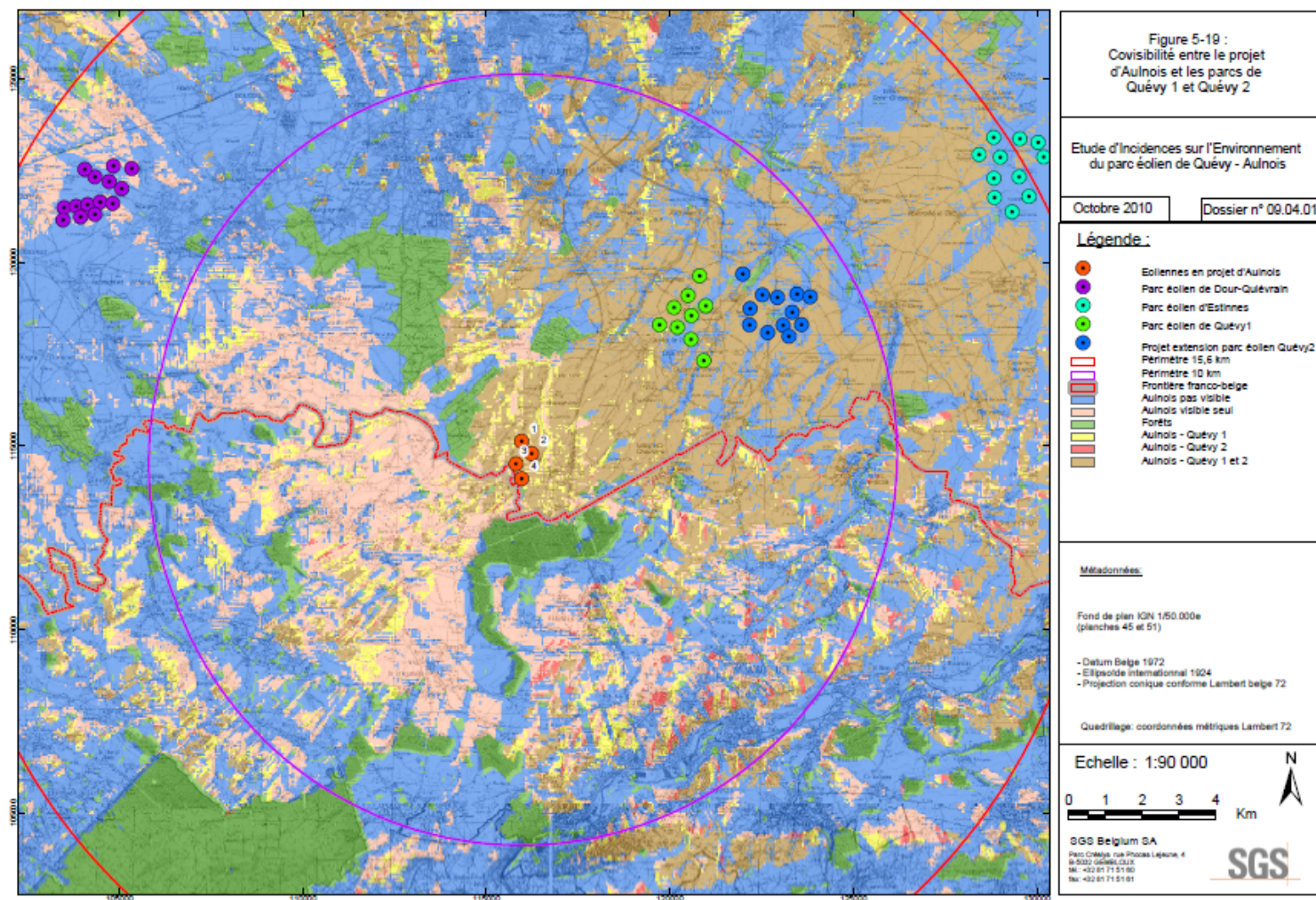
EXEMPLES (ISSUS D'EIE D'AUTRES PROJETS ÉOLIENS)

PAYSAGE ET URBANISME



EXEMPLES (ISSUS D'EIE D'AUTRES PROJETS ÉOLIENS)

PAYSAGE ET URBANISME



EXEMPLES (ISSUS D'EIE D'AUTRES PROJETS ÉOLIENS)

PAYSAGE



Impact paysager:

-Illustration par des photomontages depuis des zones habitées, points de vue, espaces publics, etc.

Slide 42

GL(1

Gregoire, Ludovic (Gembloux); 25-03-19

EXEMPLES (ISSUS D'EIE D'AUTRES PROJETS ÉOLIENS)

MOBILITÉ ET INFRASTRUCTURE

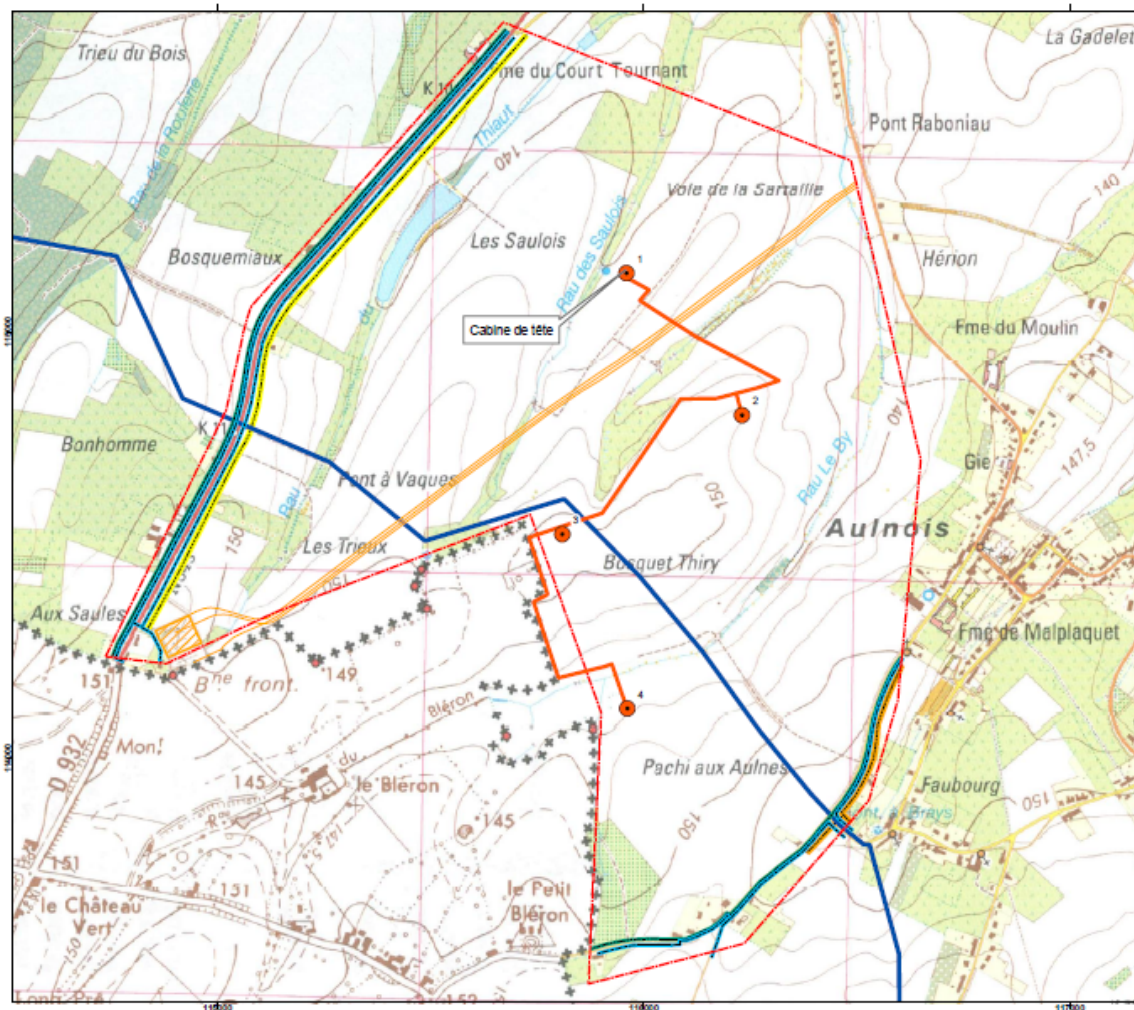


Figure 8-1 :
Localisation des impétrants
et tracé du câblage
souterrain

Etude d'incidences sur l'Environnement
du parc éolien de Quévy - Aulnois

Octobre 2010

Dossier n° 09.04.01

Légende :

- Eoliennes en projet d'Aulnois
- Tracé câble souterrain
- Zone investiguée
- Belgacom
- Conduite eau SWDE
- Conduites de gaz Fluxys
- Terminal Fluxys
- Conduite Air Liquide
- ORES**
- Electricité (BT)
- Gaz (MP)

Métadonnées:

Fond de plan IGN 1/20.000e
(planches 51/1-2 et 51/3-4)

- Datum Belge 1972
- Ellipsoïde international 1924
- Projection conique conforme Lambert belge 72

Quadrillage: coordonnées métriques Lambert 72

Echelle : 1:8 500

0 100 200 300 400 Mètres

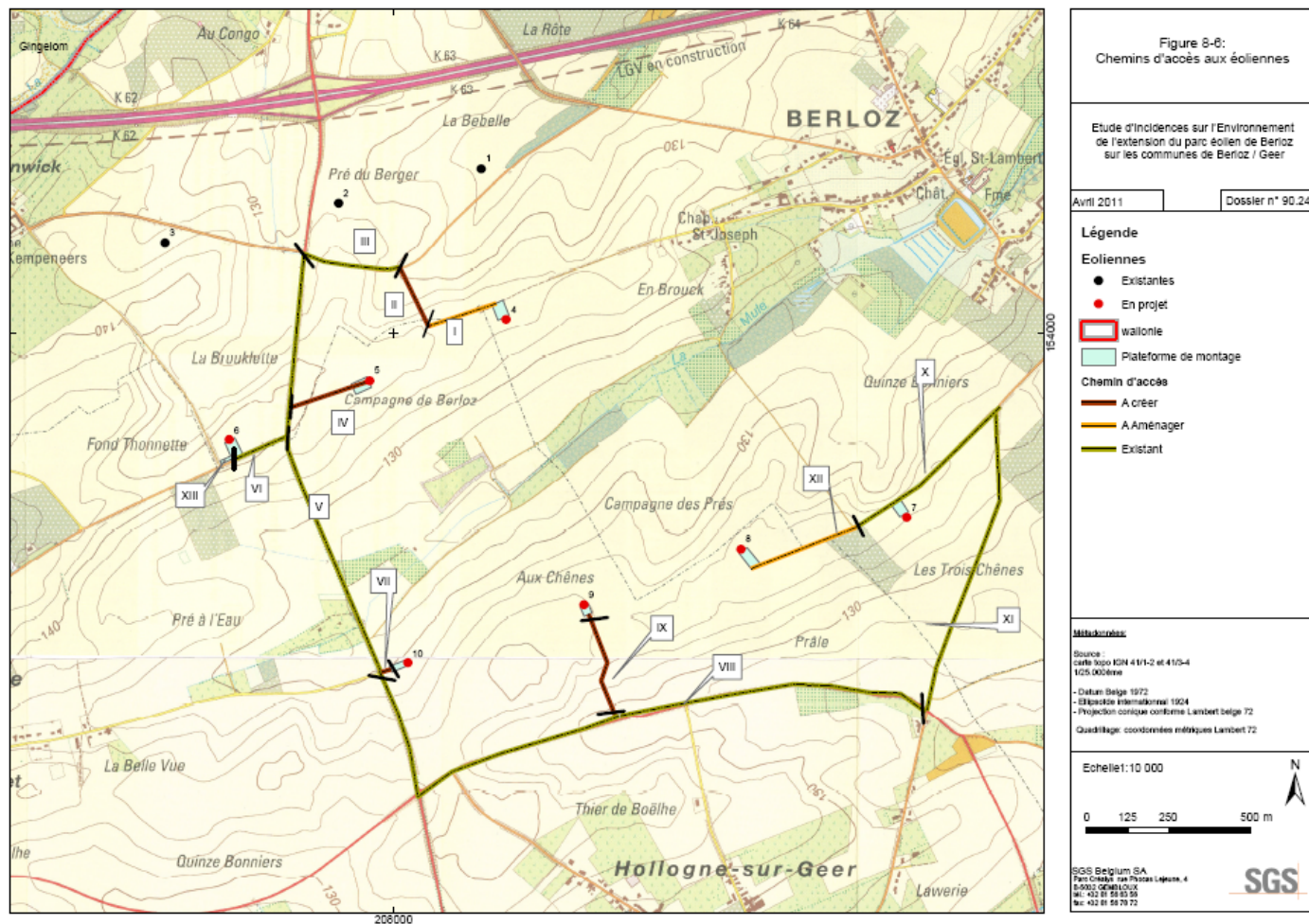
SGS Belgium SA

Parc Créteil rue Process Lejeune, 4
B-4032 GEMBLoux
tél. +32 (0) 71 51 81 80
fax. +32 (0) 71 51 81 81

SGS

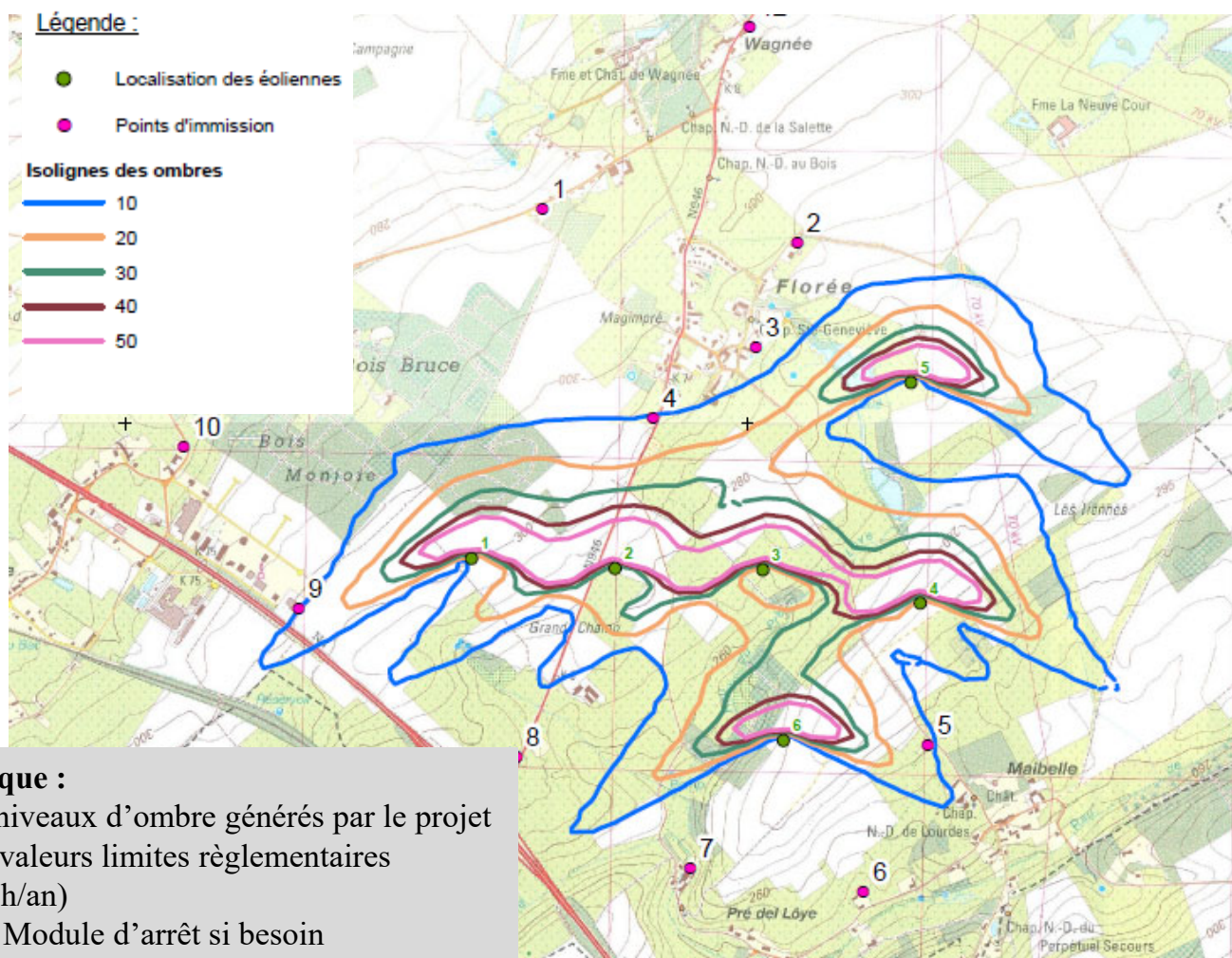
EXEMPLES (ISSUS D'EIE D'AUTRES PROJETS ÉOLIENS)

MOBILITÉ ET INFRASTRUCTURE



EXEMPLES (ISSUS D'EIE D'AUTRES PROJETS ÉOLIENS)

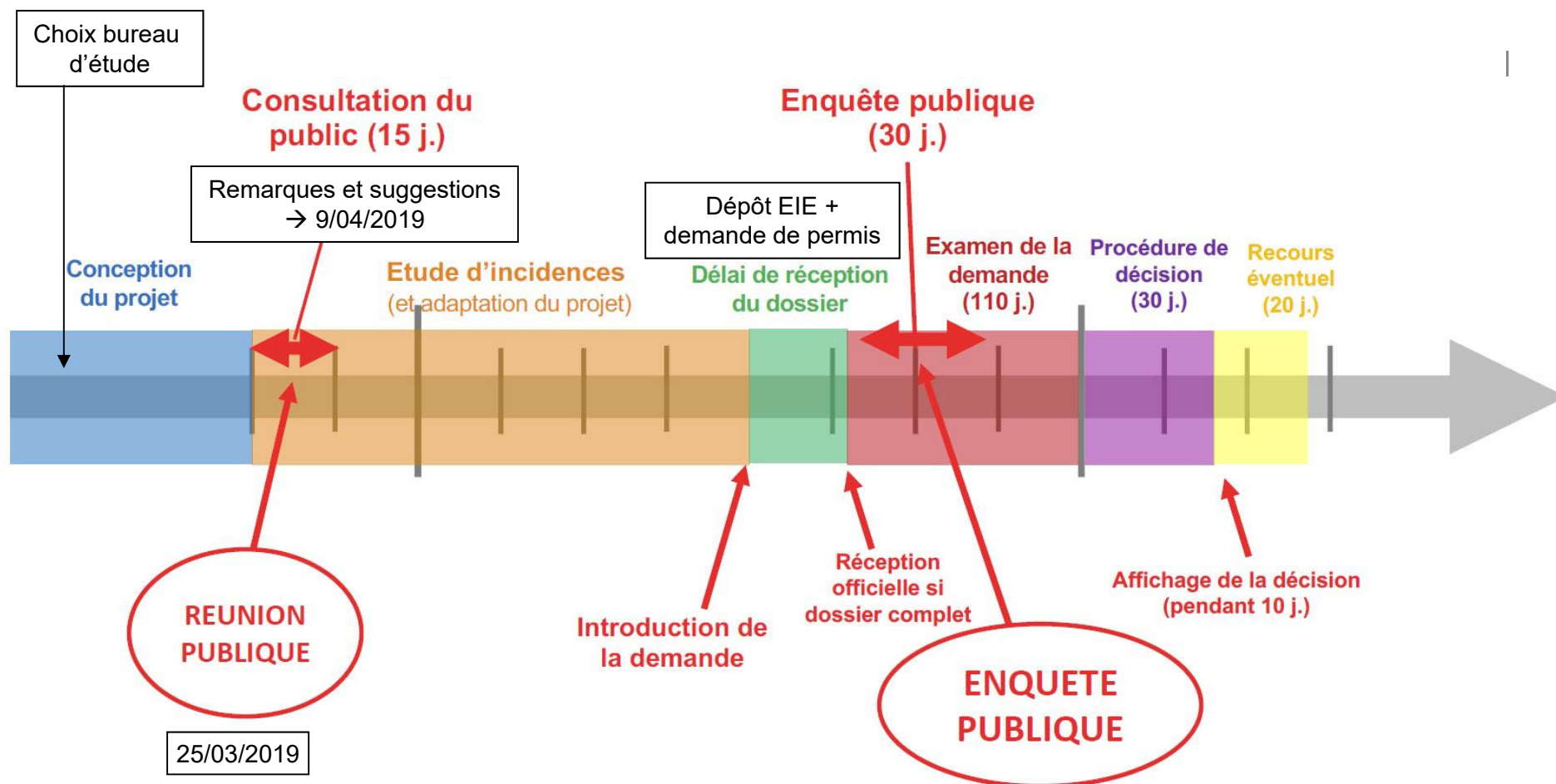
POPULATION (NUISANCES, SANTÉ ET SÉCURITÉ)



Ombrage stroboscopique :

- Modélisation des niveaux d'ombre générés par le projet
- Comparaison aux valeurs limites réglementaires (30 min/jour et 30 h/an)

Recommandations : - Module d'arrêt si besoin





REMARQUES, SUGGESTIONS...

Jusqu'au 9 Avril 2019, adressez vos observations et suggestions complémentaires, par écrit :



Collège Communal de Ciney

Rue du centre, 35
5590, Ciney

Avec copie à :

Nicolas De Deken

Engie Electrabel

Boulevard Simon Bolivar, 34
1000 Bruxelles

Attention pour être valable, votre courrier doit comporter le nom et le lieu de résidence de l'expéditeur



Questions ?

Jusqu'au 9 Avril 2019, adressez vos observations et suggestions complémentaires, par écrit :

Collège communal de Ciney
Rue du centre, 35, 5590, Ciney

Adressez-en une copie à ENGIE Electrabel :

Nicolas De Deken
Engie Electrabel
Boulevard Simon Bolivar, 34 – 1000 Bruxelles

Attention pour être valable, votre courrier doit comporter le nom et le lieu de résidence de l'expéditeur

- Engie Electrabel
nicolas.dedeken@engie.com
- Retrouvez toutes les informations sur notre page internet à l'adresse suivante:
<http://www.engie.be/fr/acteur-de-la-transition-energetique/wind/Ciney>